A sa Sainteté le Pape François

Objet : Partage de vie entre épouses
de diacres permanents et questionnements

A la Roche sur Yon,
le 21 décembre 2017

Très Saint Père,

Nous sommes un groupe de 60 épouses de diacres du diocèse de Luçon, dont 7 veuves. Nous avons été encouragées par le responsable du Service du Diaconat, le Père Patrice BOURSIER, à animer un après-midi entre diacres et épouses, avec notre évêque. Cette demande nous a amenées à relire notre vie, en particulier depuis l'appel au diaconat permanent de notre mari. Ces riches échanges ont fait apparaître nos joies et nos difficultés, nos doutes et nos bonheurs, nos points communs et divergences.

Notre diocèse, comme vous le savez, est en attente d'un nouvel évêque. De ce fait, nous nous sommes réunis pour notre rencontre annuelle autour de notre administrateur diocésain, le Père Jean BONDU, le 9 décembre dernier. Aussi, nous sommes heureuses de vous adresser un petit recueil, fruit de cette relecture de nos vies. Il a été remis à chacun de nos époux à la fin de cette rencontre fraternelle.

Ce rassemblement nous a donné l'occasion de nous rappeler les mots que vous avez prononcés lors du jubilé des diacres à Rome le 29 mai 2016. Vous aviez déclaré que le diacre « *est un homme de service, à l'image de Jésus, doux et disponible, qui n'est pas esclave de son agenda, mais au contraire, il doit être docile de cœur, prêt pour le frère et ouvert à l'imprévu* ».

Vos paroles nous ont fait réfléchir et ont alimenté nos réflexions. Vous nous avez rappelé la mission de nos maris : vivre à l'image de Jésus serviteur de tous. Nous sommes témoins chaque jour de leur engagement en fidélité à cette mission de service à la suite du Christ. Mais, à l'occasion du Jubilé des diacres, nous aurions bien aimé vous entendre nous parler à nous aussi, épouses de diacres. Très Saint Père, comment voyez-vous notre place, notre rôle, notre vie aux côtés de nos maris diacres ?

Maison du Diocèse, Service diocésain du Diaconat
62 rue Maréchal Joffre – CS 70249, 85006 LA ROCHE SUR YON Cedex, Tel : 02 51 44 15 26, Email : diaconat@catho85.org

Dans nos conversations, certaines ont exprimé qu'en tant que femme, on ne cherche pas un statut d'épouse de diacre. Nous avons notre propre liberté de baptisée. Cependant, **nous avons une place singulière qui nous demande discrétion et audace**. Avec nos maris, nous veillons à ce que ce ministère puisse se vivre dans un équilibre raisonnable entre vie familiale, vie professionnelle, engagements et loisirs. Il est vrai que nos maris ne sont que des hommes et que les journées n'ont que 24 heures !…

Nous nous reconnaissons aussi dans les propos de M-F Hanquez-Maincent, (elle-même épouse de diacre) dans son livre, Les femmes dans le ministère de Jésus : de l'ombre à la lumière : *« Si l'Eglise appelle un homme au ministère diaconal, c'est parce qu'il est ce qu'il est, en étant le mari de cette épouse-là (…). Le mariage de cet homme, parce qu'il est relation avec cette épouse, l'a fait devenir ce qu'il est. (…) La relation du diacre avec son épouse dans son engagement conjugal va nécessairement colorer le ministère*.»

Auriez-vous, Très Saint Père, une parole pour nous encourager, nous vivifier, nous donner une direction, afin de nous aider à rester fidèles et à remplir pleinement notre vocation au sein de notre famille et dans l'Eglise ?
Nous tenons aussi à vous remercier pour votre proximité avec le peuple de Dieu, pour votre simplicité et également pour vos écrits en particulier l'Exhortation La joie de l'Evangile.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande.

Nous prions Votre Sainteté de croire en l'assurance de notre prière confiante pour vous, pour l'Eglise et pour le monde entier.

Un groupe d'épouses de diacres,

Maison du Diocèse, Service diocésain du Diaconat
62 rue Maréchal Joffre – CS 70249, 85006 LA ROCHE SUR YON Cedex, Tel : 02 51 44 15 26, Email : diaconat@catho85.org